supérieur en conviant à l'Evêché l'élite de la société mancelle, lundi 9 avril, pour entendre M. l'abbé Delahaye, secrétaire général de l'Université catholique, exposer ce que sont ces grandes Ecoles, ce qu'elles ont fait et ce qu'elles demandent. En abritant sous son propre toit cette assemblée, Sa Grandeur a voulu marquer que le missionnaire » de l'Université n'est point dans son diocèse un étranger, mais bien l'artisan très agréé d'une œuvre commune à

tout le clergé et à tous les fidèles de la région de l'Ouest.

« Malgré les difficultés des débuts, particulièrement laborieux lorsqu'il s'agit d'organiser le haut enseignement, les Facultés catholiques, agées seulement de vingt-cinq ans, ont déjà obtenu de beaux succès. Celles d'Angers comptent plus de trois cents étudiants aux quatre Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences et à l'école annexe de l'Agriculture. Un service très précieux qu'elles ont rendu est d'avoir donné aux collèges catholiques de la région une vingtaine de supérieurs, deux inspecteurs généraux de l'enseignement diocésain, presque tous les professeurs des hautes classes, choisis maintenant parmi les deux cent-cinquante licenciés ès lettres et soixante-dix licenciés ès sciences qui ont préparé leurs examens de grades à Angers. Combien d'avocats, d'avoués ou de propriétaires très chrétiens exercent dans notre région une salutaire influence et qui sont du nombre des quatre cents licenciés et soixante docteurs en droit préparés également à Angers, tandis qu'à la Faculté voisine de Théologie l'élite du clergé se préparait à enseigner dans les Grands Seminaires! >

Après la conférence de M. Delahaye, Mgr de Bonfils adressa à ses diocésains le plus chaleureux appel, en faveur d'une œuvre nécessaire pour son diocèse, puisqu'elle est la pourvoyeuse des professeurs diplômés dont les lois de demain feront certainement une condition d'existence pour les collèges libres.

Le cinquantenaire de la catastrophe d'Angers

Le 46 avril 1850, une terrible catastrophe se produisait à Angers. Le 3° bataillon du 11° léger, à destination de l'Afrique, venait faire étape dans cette ville. Il traversait le pont suspendu de la Basse-Chaine, par un vent d'Ouest qui souffiait en tempête, quand tout à coup les câbles de retenue se rompirent et le pont s'effondra dans la Maine, entraînant avec lui tous les soldats qu'il portait. Il y eut

222 victimes.

Pour perpétuer le souvenir de cet effroyable malheur, un monument fut élevé au cimetière de l'Est où reposent ces morts. A l'occasion du cinquantenaire de la catastrophe, le Souvenir français a fait célébrer une messe à la cathédrale; puis la municipalité, accompagnée d'une délégation des officiers de la garnison, des Sociétés des Anciens militaires, des Combattants de 1870, des Vétérans de terre et de mer et de gymnastique, s'est rendue au cimetière où de nombreuses couronnes ont été déposées sur le monument.